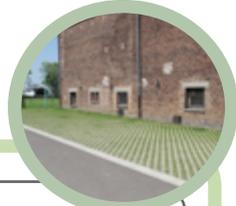


# Les parkings



Dans notre société, les parkings occupent une place prépondérante. Ainsi, chaque ville ou village est amené à entretenir ces espaces publics fortement fréquentés. Or, à une époque où le respect de la nature prend de plus en plus de place, nous pouvons nous demander si ces espaces ne peuvent pas être aménagés de manière à favoriser ou protéger la biodiversité. En effet, une conception réfléchie des parkings ou une gestion appropriée de ces espaces permettrait de limiter ou d'éradiquer l'utilisation de pesticides.

Comment entretenir ces espaces sans compromettre la sécurité des usagers ? Comment favoriser le développement de la nature et de la biodiversité dans ces endroits souvent fort minéralisés ? Comment gérer rapidement ces espaces tout en diminuant le coût d'entretien ?

Voilà autant de questions pour lesquelles nous vous proposons des solutions.

## 1. Les parkings, des espaces verts ?

La vision du parking a évolué au fil des années. En effet, les parkings ne sont plus considérés comme des espaces urbains où la présence de verdure est proscrite, mais plutôt comme des espaces où le développement de la nature devient possible et acceptable.

Ainsi, petit à petit plusieurs techniques sont apparues. Ces nouvelles méthodes d'aménagement et de gestion des espaces permettent de donner aux parkings un aspect « naturel ».

Ces techniques, au delà d'avoir des impacts positifs sur l'environnement (pas d'utilisation de pesticides), permettent également de limiter le temps d'entretien de ces espaces et de réduire les coûts de gestion.

### Quelles options s'offrent à vous ?

#### \* L'enherbement

La technique de l'enherbement d'un site consiste à implanter, ou laisser s'implanter, une ou plusieurs espèces de plantes herbacées dont la pousse sera contrôlée par tonte ou fauchage. Cette technique permet de diminuer l'utilisation de pesticides et/ou les besoins en entretien dans de nombreuses zones. De plus, dans le cas d'un parking, une tonte « naturelle » sera réalisée grâce aux passages réguliers des voitures.

#### \* Les dalles alvéolées

Cette technique consiste à remplacer une surface minérale (béton, graviers, pavés,...) par des dalles alvéolées. Ces dalles vont permettre à la végétation de se développer dans les espaces prévus à cet effet. Cela comporte deux avantages : un entretien limité (tonte 1 fois/mois) et la non utilisation de pesticides.



De plus, si le parking est fortement utilisé, la tonte deviendra superflue, car le passage des voitures suffira à limiter la pousse de la végétation.

Ce revêtement relativement dur évitera également la formation de boue en cas de fortes pluies.

#### Et pour les alentours ?

Généralement, un parking ne se limite pas à une zone de stationnement. En effet, il n'est pas rare de voir à proximité des espaces verts peu fréquentés ou des arbres délimitant ce parking.

Ces espaces peuvent également être traités de manière « différenciée ».



\* Les **prés fleuris** et la **tonte différenciée**

Dans le cas où le parking dispose de surfaces engazonnées peu fréquentées, une solution pour limiter l'entretien de cet espace est la mise en place d'un pré fleuri. En plus de son impact esthétique, celui-ci permettra également de favoriser la biodiversité et de limiter l'entretien.

En revanche si cet espace est utilisé par des citoyens (présence de mobilier urbain), une tonte régulière de l'espace sera recommandée.



Néanmoins, il est rare que la totalité de l'endroit soit utilisée. Dans ce cas, une tonte différenciée peut être mise en place. Cette technique consiste à adapter la hauteur de la tonte à chaque espace en fonction de la fréquentation et du rôle de celui-ci.

\* Le **paillage**

Si le parking est délimité par des arbres ou des arbustes, leur entretien peut également être limité.

On vous conseillera de disposer du paillage ou de planter des couvre-sols aux pieds des arbres et arbustes pour limiter l'apparition des mauvaises herbes. Le choix des arbres et arbustes plantés est également primordial pour limiter dans le futur les travaux de taille.



**Engazonnement sur dalles alvéolées :**  
zones de stationnement, de circulations occasionnelles,...



**Mise en œuvre dalles alvéolées :**

- 1/Décaissement du sol sur 30 à 60 cm.
- 2/Vérification de la perméabilité du fond de forme (6).
- 3/Pose d'un géotextile anticontaminant. (5)
- 4/Fondation 10 à 40 cm de concassé de carrière 30/60 compacté (4).
- 5/+20 cm d'un mélange composé de 70% de concassé de carrière 30/60 et de 30 % de terre végétale (3).
- 6/lit de pose de 3 à 4 cm composé d'un mélange de 50% de compost de déchets verts+ 50% de sable roulé (2).
- 7/Pose des dalles (1).
- 8/Passage du cylindre en fin de pose sur les dalles engazonnées. La terre ne doit pas dépasser le niveau des dalles.
- 9/Arrosage.

- Les fondations doivent garantir une bonne stabilité et un drainage efficace,
- la perméabilité et la portance du fond de forme doivent être contrôlés et enfin,
- pour assurer la pérennité du gazon, les sous-couches doivent être fertiles.



**Données techniques**

- Dalle de 5cm d'épaisseur qui couvre une surface de 0.5 à 1.35m<sup>2</sup> (selon la marque) formée d'alvéoles de 5cm.
- Substrat avec différentes variétés de « gazons » (ex : fétuques, ray grass anglais et pâturins).
- Résistance minimale d'~ 100 tonnes/m<sup>2</sup>.

Source : Exemples de coûts CG24 (2011), Fiche 4  
« L'enherbement semé : choisir les bonnes semences »



## 2. Des revêtements en bon état !

Si il n'est pas possible de changer de revêtement, une alternative est de veiller au bon état de ceux-ci. Par exemple, sur un parking en pavés, un simple rejointoiement permettra de limiter l'apparition des mauvaises herbes.

Dans une même optique, les pavés autobloquants laisseront peu de place aux mauvaises herbes.

Il existe également des joints dont les propriétés physico-chimiques empêchent l'apparition des mauvaises herbes (voir document CRR - référence plus loin). Le placement de ce type de joints limitera fortement l'apparition des mauvaises herbes et réduira ainsi l'entretien.

## 3. Attention aux inondations !

On pourrait penser, à juste titre, que la pose de tarmac empêchera l'apparition de mauvaises herbes. Néanmoins, vous vous exposerez à un problème plus conséquent : les inondations. C'est pour cette raison que nous vous conseillons de privilégier au maximum les revêtements perméables. La présence de quelques plantes spontanées aura nettement moins d'impact sur la commune que les dégâts causés par des inondations !

### Est-il nécessaire de désherber ?

Le parking est rarement considéré comme un espace « prestigieux ». Cet endroit ne doit donc généralement pas faire l'objet d'un entretien intensif et peut bénéficier d'une certaine tolérance à la végétation spontanée.

### Références (liste non exhaustive)

- CG24, 2011. Fiche 4 : "L'enherbement semé : choisir les bonnes semences"
- CRR (Centre de Recherches Routières), 2013. Code de bonne pratique pour la gestion et la maîtrise des mauvaises herbes sur les revêtements modulaires par voie non chimique  
Téléchargeable sur : <http://www.brcc.be/publications/r/r8412.pdf>

